



**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 12 octobre 2017**

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 octobre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (jusqu'à la question 6 incluse), Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question 3), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question 6 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Françoise PRESSE.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET, M. Nicolas BODIN, M. Cyril DEVESA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, M. Anthony POULIN (à compter de la question 7), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question 2 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question 7), M. Ludovic FAGAUT.

**Procurations de vote :**

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT, M. Nicolas BODIN à Mme Carine MICHEL, M. Cyril DEVESA à Mme Anne VIGNOT, M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, M. Michel LOYAT à M. Abdel GHEZALI, M. Anthony POULIN à Mme Françoise PRESSE (à compter de la question 7), Mme Rosa REBRAB à M. Thierry MORTON, Mme Karima ROCHDI à Mme Danièle POISSENOT (jusqu'à la question 2 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danièle DARD, Mme Ilva SUGNY à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question 7), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN.

**OBJET :** 17 - Régie Autonome Personnalisée La Rodia - Rapport annuel 2016

## Régie Autonome Personnalisée La RODIA

### Rapport annuel 2016

#### Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

La Régie Autonome Personnalisée «La RODIA», établissement public industriel et commercial dédié aux musiques actuelles, a été créée le 17 juin 2010. L'activité est organisée sur le site de La Rodia aux Prés de Vaux, intra et extra-muros.

L'établissement est administré par un Conseil d'Administration de 11 membres et son Président, Patrick BONTEMPS (depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014). Il est géré par un directeur, Emmanuel COMBY, nommé à la création et dont le contrat a été renouvelé en 2013 puis en 2016.

Les 9 élus Ville titulaires membres du conseil d'administration sont Mme FAIVRE-PETITJEAN, Mme MAILLOT, Mme POISSENOT, M. BONTEMPS, M. DUMONT, M. CHALNOT, M. FAGAUT, M. STAHL et M. VAN HELLE (données actualisées au jour du présent rapport).

#### 1. Rapport d'activité

##### 1.1. Les missions

Dans son fonctionnement quotidien, La RODIA développe un projet artistique et culturel qui s'articule autour des missions suivantes :

- **Diffusion** (voir détail en 1.3)
  - une proposition artistique dense et qualitative, qui recouvre le plus largement possible l'ensemble des «niches» du champ des musiques actuelles
  - une programmation construite dans une relation aux acteurs locaux et aux producteurs nationaux
  - un équilibre permanent entre artistes reconnus et «découvertes»
  - des rendez-vous particuliers et une activité hors les murs
  - la fidélisation des publics.
- **Accompagnement des pratiques**
  - un lieu de création pour les groupes professionnels
  - 17 groupes professionnels en résidence pour 87 journées de travail
  - une vitrine pour des projets exigeants
  - soutien à la pratique scénique pour les formations amateurs et jeunes groupes
  - 9 Sorties de chantier : 9 groupes ,1 538 spectateurs
  - Accompagnement et travail scénique : 13 groupes/56 journées de travail
  - Centre de ressources (16 entretiens personnalisés pour 12 groupes/associations).
- **Développement culturel / une structure inscrite dans le territoire**
  - des rencontres spécifiques à La RODIA : 5 rencontres et conférences / 181 participants

Actions artistiques et sensibilisation :

- résidences à vocation pédagogique : 4 groupes / 54 participants
- Poursuite des parcours scolaires (primaires) avec la Ville de Besançon (7 classes)
- Concerts pédagogiques et jeunes publics 6 groupes/ 14 sessions / 2 216 spectateurs
- Actions de médiation et conférences hors les murs : 21 séances, 666 participants

- Ateliers artistiques avec publics «spécifiques» : 16 séances et 167 participants
- stages et formations (3 partenariats) : 20 journées/80 stagiaires
- ouverture au public (centre ressources, visites, bénévolat). Organisation de visites commentées : 36 groupes / 907 participants
- réseaux.

## 1.2. La fréquentation

En 2016, 40 136 spectateurs ont fréquenté La RODIA (36 663 en 2015), soit une augmentation d'environ 9,4 %. Cette augmentation tient essentiellement au nouveau format du festival Détonation qui se déroule maintenant à l'entrée des Prés de Vaux, avec une capacité d'accueil de 4 700 places / soir.

Pour mémoire, la prévision à la création de salle était de 22 000 spectateurs par an (projection en 2010).

L'analyse de l'implantation géographique du public recensé à ce jour dans la base de données de La RODIA montre l'existence d'un public de proximité :

- 69 % des spectateurs habitent Besançon ou son agglomération
- 27 % habitent le Doubs - Franche-Comté
- 4 % habitent hors de la région.

La RODIA attire une grande diversité de spectateurs. La majorité des ventes se fait au tarif plein (63 %), ce qui démontre l'attractivité des concerts envers un public dont l'âge est supérieur à 30 ans et qui ne bénéficie pas de réductions. Les tarifs réduits sont très favorables aux étudiants, aux demandeurs d'emplois et aux jeunes (Carte avantages Jeunes). Plusieurs dispositifs d'accès à conditions préférentielles sont en place avec les SMAC du Grand-Est. Il existe enfin de nombreux partenariats offrant des conditions avantageuses (CE, Crédit Mutuel, club des mécènes «Rodia house», MGEN, Carte Rodia...).

## 1.3. La programmation

230 groupes ont été programmés en 2016, lors de 74 dates / «soirées concerts». La programmation s'inscrit dans les critères précisés en 1.1 (diversité, équilibre entre artistes reconnus et émergents).

Sur les 230 groupes accueillis, 68 sont des groupes ou acteurs locaux/régionaux. Certains d'entre eux avaient déjà bénéficié d'un travail scénique à La RODIA.

Plus du tiers de la programmation des soirées a été réalisé dans des cadres collaboratifs avec les associations locales, partenaires culturels et producteurs privés.

La programmation a par ailleurs été ponctuée de temps forts en 2016 dont :

- **Festival Détonation : 3 soirées sur un seul site : le site des Prés de Vaux investi pour l'occasion**

Quatrième édition de ce rendez-vous fort de début de saison, tourné principalement vers un public jeune, dont les étudiants en s'appuyant sur une programmation innovante et variée complétée par des arts visuels. 9 500 spectateurs, 3 jours de concerts (42 groupes)

- **Festival Generiq : L'édition 2016 a eu lieu au mois de février**

Il s'agit d'un festival collaboratif qui explore les musiques actuelles et investit des lieux multiples : salles de concert, églises, bars, maisons de quartier, agences bancaires et autres lieux insolites. 17 soirées concerts, 3 252 spectateurs, 9 lieux différents dont un concert au FRAC.

## **1.4. Le Pôle Ressource - Les collaborations**

(voir aussi 1.1 accompagnement et développement culturel)

En termes de chiffres, en 2016 le Pôle Ressource a mobilisé 155 journées de travail scénique et de création au bénéfice de 34 groupes. A noter que comme en 2015, la proportion de journées de travail consacrées aux résidences de création (99) est supérieure aux journées consacrées aux répétitions et accompagnement (56).

Les sorties de chantiers, visites commentées, stages, ateliers, concerts pédagogiques, conférences ont concerné près de 5 495 personnes à La RODIA et hors les murs.

La collaboration se manifeste envers les acteurs locaux associatifs (Bastion, Associations locales...), les associations représentatives des musiciens, les établissements éducatifs (Collège, Lycée, UFR-Conservatoire), établissements sociaux-médicaux et socioculturels (CHSP-IME-MJC) mais également en direction d'autres structures de diffusion / partenaires publics par l'organisation de spectacles «hors les murs» qui permettent d'aller à la rencontre de nouveaux publics : ainsi la semaine des Emergences et la programmation musique actuelle de Hors saison avec la Ville.

## **2. Les conditions d'exécution du service public**

### **2.1. Le personnel**

- Les permanents : La RODIA est animée par une équipe permanente composée de 8 personnes à temps plein et de 5 personnes à temps partiel, soit 13 permanents au total, et d'une personne à temps partiel en CUI-CAE. Une personne bénéficie d'un contrat de travail mutualisé à temps partiel.
- L'équipe du bar : La RODIA emploie 6 personnes via des CDI pour servir au bar les soirs de concert. Elle est renforcée par des CDD extra sur certaines soirées.
- L'équipe accueil du public : 4 personnes sont recrutées en CDI et CDD pour accueillir le public, contrôler les billets et tenir le vestiaire.
- L'équipe technique : Environ une vingtaine de techniciens intermittents travaillent pour La RODIA, suivant les besoins techniques de chaque événement.

De plus, La RODIA bénéficie d'une réelle implication des bénévoles dans certaines soirées : ils accueillent les artistes, contrôlent les billets, s'occupent du vestiaire, diffusent des documents de communication au sein des réseaux de proximité (25 personnes inscrites sur la saison et 150 sur le festival Détonation).

### **2.2. Capacité**

La petite salle offre une capacité de 330 places, la grande salle une capacité de 900 places.

### **2.3. Les tarifs**

Le prix moyen affiché d'une place de concert s'établit à 14,70 € (plein tarif) en 2016.

Cependant, La RODIA a mis en place des tarifs spécifiques à destination des jeunes (étudiants, détenteurs de la carte «avantage jeune», gratuité pour les moins de 12 ans).

Les publics de plus de 30 ans, donc non concernés par les tarifs réduits, se voient proposer la Carte Rodia, d'un prix de 15 €, qui présente différents avantages dont un tarif réduit sur tous les concerts de La RODIA, un tarif réduit sur le PASS 3 JOURS du festival ou sur l'accès à des salles partenaires.

La RODIA propose également la location de ses salles : le tarif du CLUB varie de la gratuité de la mise à disposition aux acteurs associatifs locaux à 2 300 € pour les privés, et pour la Grande Salle de 1 600 € (acteurs associatifs locaux) à 3 300 € pour les producteurs privés.

Ce prix de location comprend donc la mise à disposition du lieu, des équipements scéniques et du personnel attaché.

### 3. Situation financière 2016 et liens avec la Ville de Besançon

#### 3.1. Situation financière 2016

Le compte administratif 2016 a été approuvé par le conseil d'administration de la RAP le 28 mars 2017. Il est conforme au compte de gestion.

L'exécution budgétaire au titre de 2016 se résume ainsi :

- Un excédent de 78,73 K€ au titre de 2016 ce qui aboutit à un excédent cumulé de 169,31 K€ en section de fonctionnement,
- un excédent de 12,14 K€ au titre de 2016, ce qui aboutit à un excédent cumulé de 30,10 K€ en section d'investissement.

Les résultats annuels 2016 des deux sections dégagent des excédents.

La RAP La RODIA n'a pas souscrit d'emprunt et n'est pas endettée.

#### Section d'investissement

Section d'investissement en K€	2016	2015
Recettes d'investissement	101,12	81,7
Dépenses d'investissement + RAR	88,99	95,8
Résultat de l'exercice en investissement	+ 12,14	- 14,1
<b>Résultat cumulé d'investissement</b>	<b>+ 30,10</b>	<b>+ 17,96</b>

Les dépenses réelles d'équipements (matériel scénique en particulier) représentent 36 K€, les dotations aux amortissements s'élèvent à 53 K€.

Les recettes sont constituées de la subvention de la Ville de Besançon (39 K€) et des écritures d'ordre (reprise subvention d'investissement 53 K€).

#### Section de fonctionnement

Section de fonctionnement en K€	2016	2015	2014
Recettes de fonctionnement	2 062,5	1 853,32	1 781,1
Dépenses de fonctionnement	1 983,8	1 866,38	1 730,0
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>+ 78,73</b>	<b>- 13,06</b>	<b>51,1</b>
<b>Résultat cumulé en fonctionnement</b>	<b>+ 169,31</b>	<b>+ 90,58</b>	<b>+ 103,64</b>

#### • Les dépenses de fonctionnement

Les principaux postes de dépenses sont :

- chapitre 012 - charges de personnel, pour 787 K€ soit 39,7 % du total des charges.

Ce montant inclut l'ensemble des personnels permanents, vacataires, intermittents, directement recrutés par la RAP La RODIA. Il est en hausse de + 2,32 % par rapport à 2015, notamment du fait de l'embauche d'intermittents en lien avec le nombre de spectacles.

- chapitre 011 - charges à caractère général, pour 1 022 K€, soit 52 % du total.

Ce poste comprend notamment les frais d'organisation des concerts et de l'action culturelle (achats de spectacles, diffusion, production, publicité) pour un total de 655 K€ hors frais d'intermittents, les frais de structure pour près de 267 K€ (loyer du site, fluides, affranchissement, assurances).

- Les recettes de fonctionnement

Le succès de l'édition Détonation en 2016, et les 5 ans de La RODIA ont notamment contribué à améliorer les recettes propres (billetterie et mécénat). Les principaux postes de recettes sont :

- recettes propres, issues de la billetterie, du mécénat / sponsoring, du bar, pour un total de 973 K€, soit 47,16 % des produits. Elles sont en hausse de + 18 % par rapport à 2015.
- des subventions pour un total de 966 K€, soit 46,84 % du total (subvention de fonctionnement et subventions dédiées à des actions culturelles)

Avec une subvention de 532,4 K€, la Ville représente 25,8 % du total des recettes de La RAP. L'Etat et la Région sont les deux autres principaux financeurs.

### 3.2. Liens avec la Ville de Besançon

#### Conventions - Juridique

La Ville a confié à la RAP La RODIA la mise en œuvre du projet et la gestion de la Scène des Musiques Actuelles et Culturelles, sur le site de la rue Chardonnet aux Prés de Vaux à Besançon.

Une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens lie la RAP La RODIA, l'Etat et la Ville de Besançon. Elle arrivera à échéance au 31 décembre 2017. Les grandes lignes de cette convention pour la Ville de Besançon sont les suivantes :

Objet de la convention	<p>La RODIA s'engage à mettre en œuvre, en cohérence avec les politiques publiques, son projet artistique et culturel. Ce projet est décrit dans la convention.</p> <p>La RAP assume la totalité des responsabilités artistiques et financières liées à ses engagements.</p>
Nature et forme juridique de l'activité	<p>RAP : Régie Autonome Personnalisée. C'est une Régie avec personnalité morale et autonomie financière chargée d'une mission de service public.</p> <p>La RODIA a un statut de Service Public Industriel et Commercial (SPIC). Elle est soumise aux règles de la comptabilité publique selon l'instruction M14.</p>
Date de fin de convention	31 décembre 2017
Caractéristiques générales	<p>Les missions de la RAP s'articulent autour de trois objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rassembler le public le plus large en tenant compte de la diversité des esthétiques musicales</li> <li>- soutenir la pratique artistique émergente, professionnelle et amateur</li> <li>- développer un cadre structurant, convivial et de proximité pour le secteur local et régional.</li> </ul> <p>Pour mener ses missions la Ville loue à La RODIA la Salle des Musiques Actuelles, située 4 avenue de Chardonnet.</p> <p>La Ville et l'Etat apportent une contribution financière.</p>

Le Conseil Municipal a été sollicité quatre fois en 2016 : en avril pour ajuster le montant de la subvention annuelle, en mai sur le renouvellement du poste de directeur (M. COMBI a été renouvelé dans ses fonctions), en juin pour l'attribution d'une subvention d'investissement, et en novembre sur le rapport annuel 2015 de la RAP.

### Liens financiers

Les principaux liens financiers entre la RAP La RODIA et la Ville de Besançon ont été exécutés conformément à la convention d'objectifs et de moyens. Il s'agit notamment :

- du versement par la Ville d'une subvention de fonctionnement de 532 K€ et d'une subvention d'investissement de 39 K€,
- de l'encaissement par la Ville du loyer pour le site et l'équipement scénique pour 133,65 K€.

### **Conclusion**

La qualité du service et des prestations rendues est appréciée. Les conditions d'exécution de la convention d'objectifs et de moyens signée entre La RODIA, la Ville et l'Etat sont respectées. Sur le plan financier, La RODIA est dépendante pour une part importante de ses recettes de son succès auprès du public : la qualité de la programmation, la maîtrise des coûts et le bon accueil du public en 2016 ont permis une excellente année sur le plan financier.

### **Proposition**

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du présent rapport annuel 2016 de la Régie Autonome Personnalisée La RODIA.

**Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le Conseil Municipal a pris acte du rapport présenté.**

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 OCT. 2017



Contrôle de légalité